

**INVITATION PRESSE**  
**Remise officielle du Livre blanc**  
**« Réussir sa transition énergétique »**  
**le mardi 3 décembre à 10h00 à Orléans**  
**en présence de Corinne Lepage**  
**(salon Cfic – parc des expositions)**

**TRANSITION ENERGETIQUE ET SECTEUR COSMETIQUE**  
**Cosmed publie le Livre Blanc de la filière sur l'énergie**  
**« 100 pages de pure énergie »**



Cosmed, première association professionnelle des entreprises cosmétique publie le premier Livre blanc sur l'énergie dans le secteur cosmétique, une ressource inédite pour accompagner les 7 500 entreprises de cette industrie dans leur transition énergétique.

**Fruit d'un travail collaboratif avec l'avocate Corinne Lepage, fondatrice du cabinet Huglo Lepage Avocats et ancienne ministre de l'Environnement**, cet ouvrage offre aux entreprises une vision complète des enjeux énergétiques actuels. Il dresse une vue d'ensemble et opérationnelle des obligations, échéances, et éventuelles sanctions associées aux réglementations énergétiques actuelles et à venir et présente les actions à mettre en œuvre pour engager les entreprises dans leur transition énergétique.

*"La mutation du système énergétique n'est plus une option, mais une nécessité, initiée par les pouvoirs publics à travers de nouvelles réglementations. En tant qu'acteur économique majeur, le secteur cosmétique se doit d'être pleinement partie prenante de cette transition",* déclare Jean-Marc Giroux, président de Cosmed.

Alors que le gouvernement français dévoile sa feuille de route pour l'énergie et le climat à l'horizon 2050, réaffirmant l'objectif de sortie des énergies fossiles, ce Livre Blanc tombe à point nommé. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, la France s'engage à avancer sur deux fronts : réduire les consommations par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et développer massivement

la production d'énergie décarbonée. Le secteur cosmétique, comme d'autres, est directement concerné par cette évolution cruciale et les nombreuses réglementations qui l'accompagnent.

**« Objectif : réduire la part du pétrole et du gaz dans notre consommation énergétique de 60 % aujourd'hui à 42 % d'ici 2030, puis à 29 % d'ici 2035. »**

Le livre blanc sera disponible gratuitement en format numérique sur le site internet de Cosmed.

**Cosmed est partenaire du CFIC et organisateur des Cosmetic Days  
Palais des Congrès d'Orléans**



**CFIC**  
Le salon des transitions  
environnementales de l'industrie  
cosmétique



**COSMETICDAYS**  
Le congrès de la protection  
solaire

**A propos de COSMED :**

*COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1030 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les parlementaires ou les institutionnels en Région.*

*COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès.*

**Votre contact Presse :** Jean Marc Giroux, Président, [giroux.jm@gmail.com](mailto:giroux.jm@gmail.com), 06 17 08 54 75